

Sart , le 6 octobre 2016

Chers amis Portamiens,

Depuis la dernière Assemblée Générale de notre ASL beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Nous avons pu découvrir la magnifique rénovation de l'espace aquatique des Tamaris (certes réalisée avec notre argent) ainsi que les espaces de parking (communs) privatisés qui ne sont pas très appréciés par l'ensemble de tous les propriétaires

Le Conseil syndical a du faire face durant cet exercice à de très sérieux problèmes sur la distribution d'eau .

Les travaux imprévus et en réaction à cette situation difficile , ont obligés nos dirigeants à utiliser nos réserves financières .

Nous avons , par l'intermédiaire de Albert Dupont , proposé notre aide technique pour ce problème important , qui a bien été reçu par le CS , cet échange constructif n'a pas rencontré toutes nos espérances de collaboration totale et utile à notre collectivité .

Nous avons voulu rester vigilants et constructifs , invitant pour la xème fois le Président de notre ASL à un dialogue , car notre intérêt est celui de tous.

Nous avons été qualifiés de menteurs, mais sans jamais apporter de preuve en dénonçant les informations données sur notre site internet-...??

Nous n'avons pas la prétention de régler tous les problèmes , mais bien de donner un maximum d'informations à tous la membres de notre ASL

Le nombre de lecteurs de notre site et les nombreux courriers reçus témoignent de l'intérêt d'un grand nombre d'entre vous , jugez plutôt : 80500 pages lues , par 43500 lecteurs sur +/- 2 ans (au 1 er octobre).

Malheureusement , eu égard au cahier des charges de nos statuts beaucoup trop légers , et n'étant pas une copropriété , le CS gère comme il l'entend sans souvent prendre en considération les intérêts de tous , alors qu'il a été élu pour cela .

C'est la raison principale de notre action en justice actuelle contre l'organisation des votes aux assemblées générales que nous avons déjà commenté à plusieurs reprises . Les 528 voix obtenues en 2014 par les 3 dirigeants principaux de l'ASL sur la même ligne en sont la preuves !.

C'est pour cette raison que nous vous recommandons de suivre nos recommandations sur notre site et de répandre la « bonne nouvelle » autour de vous.

Encore une recommandation : LISEZ bien les

infos données par le CS avec la convocation , certains propriétaires ont notamment mal compris l'affaire parking et le regrettent après coup.

Permettez nous de vous inviter à verser votre cotisation de 25 € (elle a toujours été de 20 € depuis toujours) pour 2016 - 2017

Compte banque :

IBAN : BE 150013 7712 1730

BIC / GE BA E BB

M. Wilkin , Président

sa fine équipe et ses précieux collaborateurs